



**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Paris, le **- 9 JUIN 2020**

Nos Réf. : ACP^{se}/MEFI-D19-11475
Vos Réf. : Votre lettre du 30 septembre 2019

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai pris connaissance de votre correspondance par laquelle vous attirez mon attention sur la mise en œuvre de l'opération de titularisation des personnels ouvriers au sein des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS).

S'agissant du volume des titularisations, il a été fixé lors d'un arbitrage interministériel intervenu en juillet 2018 au cours duquel un plan de revalorisation des grilles des personnels ouvriers des CROUS sur la période 2019-2021 a parallèlement été validé. Il n'est donc pas envisagé de revenir sur cet arbitrage, qui permet ainsi de reconnaître l'engagement de tous les personnels ouvriers des CROUS, titularisés ou non.

Concernant l'abondement du budget de chaque CROUS, je vous confirme que le coût de la titularisation des personnels ouvriers des CROUS a été pris en compte dans les discussions budgétaires entre les services du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et ceux du ministère de l'Action et des Comptes publics.

1/2

Monsieur Jean-Marc CANON
Secrétaire général de l'Union fédérale
des Syndicats de l'État - CGT
263 rue de Paris
Case 542
93514 Montreuil Cedex

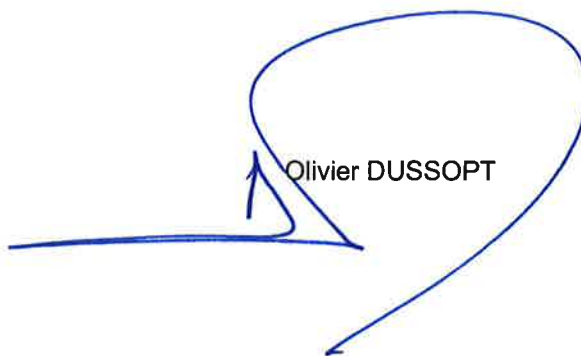


139 rue de Bercy – 75572 Paris Cedex 12

Ainsi, entre la loi de finances de 2018 et celle de 2019, le montant de la subvention pour charge de service public (SCSP) du centre national des œuvres universitaires et scolaires, qui la redistribue ensuite entre les CROUS, a été augmentée de 16,8 M€. Cette hausse de la SCSP permet entièrement de financer à la fois la revalorisation des grilles des personnels ouvriers et le plan de titularisation.

Telles sont les précisions qu'il m'a paru utile de vous apporter sur les mesures prises en faveur des personnels ouvriers des CROUS dont la bonne mise en œuvre est assurée par tous les acteurs ministériels concernés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Olivier DUSSOPT